

TERMES DE REFERENCE

PAYS	GUINÉE (CONAKRY)
PERIODE	A PARTIR DU 18 OCTOBRE 2022
BUDGET	DE 3800 A 6800 EUROS
DATE LIMITE CANDIDATURE	25 SEPTEMBER 2022
SOUSSION DES CANDIDATURES	Les candidatures complètes doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses suivantes : coordo.pajes@solthis.org et responsable.osc@solthis.org avec la mention dans l'objet « Candidature pour deux formations en gestion de projet – projet PAJES»

SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION DE SOLTHIS	2
2	PRESENTATION DU PROJET	2
2.1	Résumé du projet - PAJES	2
2.2	Objectifs du projet PAJES	2
2.3	Résultats visés et principales activités	2
2.4	Partenaires du projet et bénéficiaires	3
2.5	Chronogramme projet	3
3	OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE	4
3.1	Contexte de la consultance	4
3.2	Objectif attendu de la consultance	4
3.3	Livrables attendus	5
4	ORGANISATION DE LA CONSULTANCE	5
5	COMMENT CANDIDATER	6
5.1	Compétences et expériences	6
5.2	Soumission des offres	6
5.3	Processus de soumission	7
6	SELECTION	7
6.1	Critères	7
6.2	Procédure	7
7	ANNEXE	8
7.1	Contexte du projet	8

1 PRÉSENTATION DE SOLTHIS

Solthis (Solidarité thérapeutique et Initiatives pour la Santé) est une ONG internationale dont l'objectif est d'améliorer la prévention et l'accès à des soins de qualité par le renforcement des systèmes de santé dans les pays où elle intervient.

Solthis a été créée en 2003 par des médecins chercheurs et chercheuses de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Les actions de Solthis s'appuient sur une approche de développement durable pour répondre aux enjeux de santé publique dans les pays à ressources limitées à travers :

- Une approche scientifique et empirique pour trouver des solutions rentables et adaptées aux réalités du terrain ;
- La mobilisation d'experts pluridisciplinaires des pays du Nord et du Sud afin d'aborder toutes les dimensions des questions de santé : médicales, sociales, économiques ou politiques.

Solthis est fortement engagée dans le principe de non-substitution et intervient actuellement dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Sierra Leone) à travers trois modes d'intervention : le renforcement des capacités, la recherche opérationnelle et le plaidoyer.

Solthis intervient en Guinée depuis 2008, en partenariat avec le Ministère de la Santé, pour améliorer l'accès et la qualité de la prise en charge dans le pays.

2 PRESENTATION DU PROJET

2.1 Résumé du projet - PAJES

Le projet vise à améliorer la promotion des DSSR en Guinée par une double stratégie de plaidoyer par et pour les jeunes, et de sensibilisation via les canaux dématérialisés, particulièrement investis par le public cible. Le projet porte une attention spécifique à promouvoir la parole et porter un plaidoyer tout particulièrement en faveur des jeunes femmes, mais aussi des jeunes populations clés.

En synergie avec les projets déjà existants et notamment en complément des subventions du Fonds mondial, le projet intervient sur les volets suivants :

- Améliorer l'accès à l'information en matière de SSR sur les canaux dématérialisés, et plus particulièrement sur la thématique « violences basées sur le genre » ;
- Faciliter la montée en puissance d'un plaidoyer interassociatif en faveur des DSSR des jeunes, en favorisant le leadership des jeunes eux-mêmes ;
- Participer au renforcement organisationnel et technique des bureaux de deux partenaires de la société civile, et des équipes de leurs associations membres spécialisées sur le public jeunes entre 15 et 24 ans.

La stratégie du projet repose ainsi sur une approche **de renforcement de capacités** en cascade au plus près des besoins des acteurs. **visant à la fois au développement de l'empowerment individuel des jeunes et l'empowerment organisationnel de deux réseaux guinéens par un accompagnement en continu.**

2.2 Objectifs du projet PAJES

Objectif général : Contribuer à l'amélioration des droits et santé sexuels et reproductifs des jeunes en Guinée, notamment des jeunes filles

Objectif spécifique : Renforcer le pouvoir d'agir de deux réseaux de la société civile guinéenne pour accroître l'impact de leurs actions en matière de DSSR

2.3 Résultats visés et principales activités

Résultat attendu 1 : Les capacités des organisations partenaires sont renforcées en matière de formation, d'animation et de plaidoyer en faveur des DSSR des jeunes

La logique d'intervention se fonde sur une approche de renforcement de capacités en cascade au plus près des besoins des acteurs. Elle vise à la fois au développement de l'empowerment individuel des jeunes et de l'empowerment organisationnel de deux réseaux par un accompagnement en continu. Les membres des bureaux des deux réseaux, Ablogui et Coalition, bénéficient d'activités de renforcement de leurs capacités organisationnelles, techniques et matérielles afin de pouvoir favoriser la structuration de leurs organisations respectives, notamment en matière de gestion de projet. **C'est dans cette logique de renforcement de capacités que s'inscrit la présente consultance sur la réalisation d'une formation en gestion de projet.**

Résultat attendu 2 : Les organisations partenaires et leurs membres mettent en œuvre des activités de promotion des DSSR selon une démarche participative.

2.4 Partenaires du projet et bénéficiaires

Les partenaires du projet :

Les partenaires clés du projet sont :

- Le Ministère de la santé, en particulier la Direction Nationale de la Santé Familiale et de la Nutrition – **DNSFN** – et le Programme National de Lutte contre le VIH/SIDA et les Hépatites – **PNLSH** ;
- L'association des blogueurs de Guinée – **Ablogui** – qui, par la plateforme Génération Qui Ose a mis en place une véritable communauté de jeunes porteurs.euse.s d'initiatives sur la SSRAJ ;
- La Coalition des Organisations de la Société Civile pour le repositionnement de la Planification Familiale - **CNOSC SR/PF-GUINEE** – a pour vocation principale de développer des activités de plaidoyer et de renforcer les capacités de ses adhérents en DSSR, éducation complète à la sexualité et repositionnement de la planification familiale.

Ce sont les membres des deux partenaires de la société civile, Ablogui et la CNOSC SR/PF qui sont concernés par la présente consultance en matière de formation en gestion de projet.

Les bénéficiaires :

Le présent projet s'inscrit dans une logique de partenariat et de renforcement de capacités en cascade. Aussi les bénéficiaires directs se déclinent-ils sur trois niveaux :

- Les membres des bureaux des deux réseaux Ablogui et Coalition qui bénéficient d'activités de renforcement de leurs capacités organisationnelles, techniques et matérielles ;
- Les membres des 43 associations constitutives du réseau Coalition, et plus spécifiquement les membres des 26 OSC jeunes comme le Réseau des Jeunes Ambassadeurs, les Jeunes Filles Leaders de Guinée ou AFRIYAN, ainsi que les jeunes membres du réseau Ablogui et de la communauté Génération qui Ose

2.5 Chronogramme projet

Le projet s'étend de juin 2021 à mai 2024 soit trois (03) ans.

3 OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE

3.1 Contexte de la consultance

Les formations et l'accompagnement continu dispensés dans le cadre du projet PAJES visent à renforcer les capacités organisationnelles et techniques des OSC partenaires et de leurs membres, et de mieux les « outiller », en vue de faciliter la réalisation des activités contenues dans le projet, notamment de définition, de conduite et d'évaluation des actions de plaidoyer et de promotion des DSSR des jeunes femmes.

Un diagnostic des capacités organisationnelles des deux structures partenaires a été réalisé en début de projet, en novembre 2021, dans le but d'évaluer les besoins en renforcement de capacités des deux structures et d'élaborer un plan de renforcement des compétences à mettre en œuvre par Solthis. Ablogui et la Coalition, avec l'appui de Solthis, ont analysé leur niveau de maturité organisationnelle dans les champs suivants : stratégie et métier, leadership, partenariat, compétences, fonctionnement interne, communication et autonomie organisationnelle. Par la suite, des ateliers de diagnostic participatif ont été organisés pour permettre aux partenaires de préciser les activités prioritaires de ce plan de renforcement des compétences. La mise en œuvre de la feuille de route établie à l'issue du diagnostic participatif comprend notamment une formation en gestion de projet.

Ablogui et la Coalition, ambitieux dans leur désir de développer leur structure respective, ont exprimé être limités par les capacités de leurs membres en gestion de projet. En effet, ils manquent de compétences humaines, de moyens techniques et d'outils adéquats leur permettant d'identifier les opportunités, développer de nouveaux projets, les mettre en œuvre efficacement et de manière autonome et d'apprécier la performance de ceux-ci.

La formation en gestion de projets s'avère cruciale pour contribuer au bon déroulement et à la qualité des interventions menées en collaboration avec nos partenaires de la société civile, ainsi qu'à l'atteinte des objectifs fixés en amont de la mise en œuvre. Ces deux formations – une pour les membres d'Ablogui et une pour ceux de la Coalition - s'inscrivent dans notre approche partenariale avec les organisations de la société civile et nos objectifs de pérennisation en leur fournissant un appui pour leur renforcement structurel, allant de leur expertise technique jusqu'à la capacité d'obtenir de manière autonome d'autres financements, en passant par leurs compétences en gestion de projet.

3.2 Objectif attendu de la consultance

L'objectif général de ces deux formations est de développer les connaissances et compétences de jeunes points focaux sur la gestion de projet en lien étroit avec les projets qu'ils mettent en œuvre ou qu'ils souhaiteraient développer.

L'objectif spécifique sera de permettre aux membres de la société civile d'être plus opérationnels dans la conception et mise en œuvre de projets (notamment appliqué au projet PAJES).

Les compétences attendues pour ces deux formations seront :

- Comprendre et savoir mettre en pratique l'ensemble des étapes du cycle de projet et leurs enjeux (diagnostic ; programmation ; suivi et monitoring ; évaluation et capitalisation) – pour Ablogui cette partie sera un bref rappel ;
- Savoir utiliser les outils de gestion de projet (notamment ceux utilisés dans le cadre de PAJES : cadre logique, outils de collecte des données, matrice de suivi budgétaire, arbre à problème, matrice RASCI, outils de planification) ;
- S'avoir mettre en œuvre les compétences apprises dans le cadre d'un ou deux exemples de projets qu'Ablogui et la Coalition aimeraient mener (à préciser ultérieurement par les partenaires).

Il est essentiel que la formation soit contextualisée et opérationnelle permettant à nos partenaires OSC de maîtriser les outils demandés par les bailleurs nationaux et internationaux. Ainsi, le module devra inclure une part importante d'exercices pratiques en lien avec le projet PAJES et suivre tout au long de la formation un ou deux exemples de projets que les bénéficiaires souhaiteraient mettre en œuvre. Aussi, le contenu des modules des deux formations devra être co-construit avec les équipes du projet PAJES, notamment sur les enjeux relatifs à l'appropriation des outils spécifiques du projet (en particulier la matrice de suivi budgétaire). A cet effet, l'équipe de Solthis partagera ses outils et une ou plusieurs séances de travail pourront être réalisées.

Une approche participative et pédagogique sera privilégiée en alternant des présentations théoriques (30%), et des ateliers de travail en groupes et/ou en plénière (70%), et toute autre technique jugée pertinente. Des animations et activités ludiques devront

être proposées afin de faciliter l'appropriation des connaissances théoriques par les participants. Des mises en situation réelles (basées sur les documents projets) pourront aussi être proposées à travers des jeux de rôles pour mieux comprendre les responsabilités et les compétences en développement, gestion et suivi-évaluation des projets.

Un questionnaire d'évaluation des connaissances devra être proposé en amont et à la fin de la formation.

La consultance se déclinera en deux formations distinctes :

1) Formation destinée aux membres d'Ablogui :

Ablogui souhaite une formation en gestion de projet de niveau avancé.

Quinze (15) participants membres actifs d'Ablogui sont prévus pour cette formation, au moins la moitié des participants sera des femmes. Les participants seront les membres du bureau, l'équipe projet PAJES d'Ablogui, et des membres de la plateforme « Génération qui Ose », impliqués dans la conception et le pilotage des projets de la structure. Certains de ces participants auront déjà bénéficié d'une formation en gestion de projet niveau débutant.

La formation durera 5 jours et aura lieu la troisième semaine d'octobre 2022.

2) Formation destinée aux membres de la Coalition :

Quinze (15) participants membres actifs de la Coalition sont prévus pour cette formation, au moins la moitié des participants sera des femmes. Les participants seront des gestionnaires de programmes des associations membres de la Coalition et l'équipe du projet PAJES de la Coalition.

La formation durera 5 jours et aura lieu la dernière semaine d'Octobre 2022.

3.3 Livrables attendus

Les livrables attendus sont les suivants :

- ✓ Au démarrage, il sera demandé au(x) consultant(s) de soumettre un rapport de démarrage de 8 pages maximum, qui pourrait être une version actualisée de la proposition technique soumise lors du processus de candidature. Il comprendra les discussions initiales de cadrage de la mission et visera à assurer une compréhension mutuelle des objectifs, du plan d'actions et du calendrier de réalisation.
- ✓ Au début de la mission, il sera demandé au(x) consultants(s) de produire un module de formation (déroulé pédagogique, PPT, tout autre document utile) co-construit avec les équipes projet de Solthis, en particulier sur les outils de gestion spécifiques à PAJES. Une ou plusieurs rencontres seront organisées à cet effet, durant lesquelles Solthis pourra éventuellement demander au(x) consultant(s) de faire des modifications.
- ✓ A la fin de la consultance, il sera demandé au(x) consultant(s) de soumettre :
 - Un bref rapport de formation
 - Les tests pré/post formation

*** Les rapports seront revus par Solthis et feront probablement l'objet d'une ou deux séries de modifications avant d'être considérés comme définitifs.

Livrables à remettre aux participants (cahier du participant) :

- ✓ Note ou guide pratique et outils pédagogiques sur le cycle de projet,
- ✓ Note ou guide pratique et outils pédagogiques sur les outils de montage et gestion de projet.

4 ORGANISATION DE LA CONSULTANCE

La consultance est prévue pour à partir du 18 octobre et comprend une mission de 17 jours dont au moins 12 jours ouvrables à Conakry, en Guinée :

- Réunions de cadrage avec l'équipe projet et journées de préparation (6 jours)
- Formation des OSC (10 jours dont 5 jours de formation avec Ablogui et 5 jours de formation avec la Coalition)
- Restitution et rapport (1 jour).

5 COMMENT CANDIDATER

5.1 Compétences et expériences

Cette consultance sera réalisée par un-e expert-e / groupe d'expert-e-s ayant les compétences, l'expérience et les qualités suivantes :

Formation :

- Formation en gestion de projet, andragogie/pédagogie active, sciences sociales, sciences politiques, développement/rerelations internationales, santé publique.

Expériences attendues :

- Expérience professionnelle pertinente obligatoire en gestion de projets de solidarité internationale, idéalement portés par la société civile ;
- Expérience professionnelle pertinente dans la formation d'adultes (élaboration des modules et animation), idéalement auprès de membres de la société civile ;
- Expérience préalable en Afrique de l'Ouest requise, une expérience préalable en Guinée sera un atout.

Compétences attendues :

- Excellente compréhension de la gestion du cycle de projet ;
- Excellentes capacités de communication en français (écrit et oral), d'organisation, et de synthèse ;
- Bonnes capacités relationnelles, sens de la pédagogie, de la transmission des savoirs et de l'écoute ;
- Bonne compréhension du secteur de la santé, notamment de la santé communautaire, de l'empowerment des usager-e-s et de la mobilisation de la société civile ;
- Intérêt pour les démarches participatives et les méthodes de pédagogie/andragogie actives ;
- Capacité à travailler avec des participant-es ayant des parcours professionnels et des niveaux en gestion de projet variés ;
- Autonomie, rigueur de travail et respect des échéances ;
- Flexibilité et volonté de prendre en compte les commentaires et les réactions afin d'améliorer les résultats attendus.

5.2 Soumission des offres

Les candidat-e-s intéressé-e-s doivent soumettre un dossier contenant les éléments obligatoires suivants :

Une offre technique contenant :

- Le CV détaillé de l'expert-e ou du groupe d'expert-e-s chargé de réaliser la consultance.
- Des références pertinentes ou tout travail antérieur pouvant attester de l'expertise et mettre en évidence les points forts de l'expert-e ou du groupe d'expert-e-s.
- Une proposition technique (8 pages maximum), démontrant/incluant les éléments suivants :
 - Une bonne compréhension des termes de référence ;
 - Une proposition méthodologique pour la réalisation de la consultance (présentation PowerPoint, déroulé pédagogique : séquençage, durée moyenne type des sessions, type de méthodes de pédagogie/andragogie active ...)
 - Une proposition de calendrier/plan de travail pour la mission.
- Tout élément jugé utile par le(s) consultant-e-s pour éclairer le choix de Solthis.

Une offre financière comprenant :

- Le devis complet de la consultance en euros, toutes taxes comprises y compris la TVA, reflétant toutes les phases de la consultance et tous les frais liés à la mission.

*** Solthis prendra en charge les frais liés à la réalisation de la formation : location de salle, fournitures de bureau, pause-café et pause-déjeuner, remboursement des frais de transports aux participants.

5.3 Processus de soumission

La date limite pour la soumission des offres est le 25 septembre 2022 à minuit UTC.

Le dossier de soumission doit inclure toutes les informations spécifiées dans les présents termes de référence et être envoyé en format PDF aux adresses électroniques suivantes : coordo.pajes@solthis.org et responsable.osc@solthis.org avec la mention dans l'objet « Candidature pour la formation en gestion de projet – projet PAJES ».

Une candidature incomplète ne sera pas considérée comme éligible et sera donc rejetée par le comité de sélection.

6 SELECTION

6.1 Critères

Les propositions reçues seront évaluées par le comité de sélection interne sur la base des critères suivants :

- Qualité et clarté de l'offre technique ;
- Qualité et rapport qualité/prix de l'offre financière.

La grille d'analyse suivante sera utilisée par 3 évaluateurs :

Critères objectifs	Echelle de notation	Commentaires	Note	Total
Expérience et compétences	50			0
Expérience du/de la consultant-e en lien avec la commande	35			0
Parcours académique en lien avec la commande	15			0
Méthodologie proposée / chronogramme	30			0
Cohérence de la proposition technique par rapport à la commande (calendrier/plan de travail, approche méthodologique, compréhension des termes de référence).	20			0
Inclusion des livrables attendus de manière appropriée	10			0
Offre financière	20			0
Offre financière détaillée et compétitive	20			0
TOTAL	100			0

6.2 Procédure

- **Date limite de soumission : 25 Septembre 2022**
- **Notification de la sélection finale : 5 Octobre 2022**
- **Démarrage de la consultance : 18 Octobre 2022**
- **Deadline pour soumission du rapport final : 15 novembre 2022**

7 ANNEXE

7.1 Contexte du projet

En République de Guinée, la prévalence du VIH/Sida est de 1,4%¹, ce qui représente environ 120 000 personnes vivant avec le VIH (PVVIH). Cette prévalence est plus élevée chez les femmes (2.1%) que chez les hommes (1.2%). Au sein de la population jeune âgée de 15 à 24 ans, le pourcentage de jeunes ayant des connaissances en matière de prévention du VIH est faible, plus particulièrement chez les jeunes filles (15,2% des jeunes filles ont des connaissances en matière de prévention du VIH contre 33,8% des jeunes garçons) alors même que, selon le rapport de l'ONUSIDA², les adolescentes de 15 à 19 ans d'Afrique subsaharienne représentent les 2/3 des nouvelles infections au VIH.

Par ailleurs, l'accès des jeunes femmes aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR) reste limité en raison de certaines barrières, telles que le mariage précoce, le faible statut socioéconomique, le faible niveau d'éducation et d'alphabétisation, ainsi que le faible accès aux soins de santé. Ces facteurs influent sur la vie des femmes et des filles qui, à leur tour, ne peuvent pas jouir de leurs droits à l'éducation, à la santé et au travail en raison du manque d'informations et de services qui leur permettent de faire leur choix notamment en matière de contraception. Ainsi, près d'un tiers des adolescentes de 15 à 19 ans ont déjà commencé leur vie féconde³, une femme sur 5 (21,1%) était mariée ou en union avant l'âge de 15 ans, et plus d'une sur deux (54,6%) l'était avant l'âge de 18 ans. A l'inverse, la contraception est encore faible, avec seulement 7,8% d'utilisation des moyens de contraception moderne au sein de la population générale (5,7% des adolescents de 15 à 19 ans et 7,5% des jeunes de 20 à 24 ans)⁴ et 28% de besoins non satisfaits.

Si les questions de contraception sont centrales en matière de santé sexuelle et reproductive, elles n'en sont pas moins articulées avec la question des droits et des inégalités. En particulier, les **inégalités de genre**⁵ et les violences basées sur le genre sont un facteur déterminant entravant le respect des droits des jeunes femmes en matière de santé sexuelle et reproductive et plus largement leur participation effective au développement de leur pays. La prévalence des mutilations sexuelles féminines (MSF)/excisions avoisine les 97%⁶ (parmi les femmes de 15-49 ans). Plus largement, 92% des femmes âgées de 15 à 49 ans sont victimes de violences⁷ avec des variations régionales⁸.

A l'échelle nationale, la SSR est une **priorité du PNDS 2014-2025**, et il existe un **cadre politique ambitieux en matière de planification familiale** (à travers notamment le Plan d'action national de repositionnement de la planification familiale 2014-2018, prolongé pour la période 2019-2023 ou l'adhésion de la Guinée à la Stratégie mondiale 2.0 pour la santé des femmes, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents 2016-2030) et de prévention des violences basées sur le genre (à travers la politique nationale genre de 2011). Le présent projet s'inscrit dans deux des 5 axes stratégiques du plan national de PF 2019-2023 : la création de la demande et l'appui aux politiques et environnement habilitant.

Le **cadre législatif et réglementaire** s'avère également plutôt favorable. A titre d'exemple, la loi L010/AN/2000 portant sur la SR donne le droit à l'information, l'éducation et l'accès aux soins et services SR/PF autorise deux types d'avortements (avortement médical et grossesse incestueuse). Néanmoins, ce cadre juridique est souvent inabouti, comme le code de la famille interdisant toutes les formes de violences (domestiques, conjugales, sexuelles...) qui n'a toujours pas été transmis à l'analyse de l'Assemblée Nationale. Ces aspects sont cependant pris en compte dans le code civil daté du 04 Juillet 2019.

La Guinée à travers sa **politique Nationale Genre**, entend également améliorer la prise en compte du genre dans la lutte contre le VIH/SIDA et mettre en place un cadre juridique favorable à la lutte contre toutes les formes de VBG à travers des axes stratégiques visant au respect des droits humains fondamentaux (des petites filles notamment), et à l'élimination totale des violences et de la traite des personnes. Le code pénal guinéen 2016, même s'il ne condamne pas directement les violences

¹ Rapport ONUSIDA, 2018

² *Un long chemin reste à parcourir*, rapport ONUSIDA, juillet 2018

³ MICS 2016 - 30,7 % des adolescentes 15-19 ans ont déjà commencé leur vie féconde

⁴ MICS 2016

⁵ Avec un indice de genre de 0.4393⁵, la Guinée se trouve parmi les 8 pays ayant les plus grandes disparités entre les femmes et les hommes dans l'espace non-OCDE

⁶ FNUAP/UNICEF, 2016

⁷ *Rapport national sur l'élimination et la prévention des violences à l'égard des femmes/filles (2013)*

⁸ 88 % de femmes en Guinée Forestière ; 64 % de femmes en Basse Guinée ; 57 % de femmes à Conakry ; 54 % de femmes en Moyenne Guinée ; 51 % de femmes en Haute Guinée



conjugales, condamne les violences à titre général (meurtre, viol, coups et blessures, attentat à la pudeur, menaces) et il est théoriquement possible pour une épouse violentée de poursuivre son conjoint selon ces points juridiques précis. Concernant les MSF, le code de l'enfant guinéen (art. 407, 408, 409) stipule que de lourdes amendes et des peines d'emprisonnement sont prévues pour celles et ceux qui les pratiquent, mais cela reste théorique et peu appliqué.

Cependant, l'accès aux droits est différencié selon les populations et les **minorités sexuelles** qui font elles aussi face à des problématiques d'accès à des services de santé sexuelle et reproductive adaptées, et sont discriminées par le cadre législatif existant. Ainsi, si le PANRPF entend intégrer la PF aux programmes VIH chez les PVVIH, les minorités sexuelles restent quant à elles sans recours face aux coutumes et à la loi : en effet, le nouveau code pénal guinéen de 2016, tout comme l'ancien de 1998, condamne à une peine d'emprisonnement et à une amende les actes impudiques ou contre nature commis avec un individu du même sexe. Il n'existe par ailleurs aucune loi qui protège ou défend les droits des personnes homosexuelles.